

Projet: OUJDA – Empreinte d'écologie et de durabilité

· SAFIR - Prix de l'Initiative Responsable

Termes de référence pour une prestation de service d'une consultant. e/ Bureau d'étude Expert.e en Environnement et en bonne gouvernance

Titre de la consultation	Consultant.e expert.e en environnement et bonne gouvernance ou Bureau d'étude
Organisme	Pionniers du changement pour le développement
Lieu d'intervention	Oujda

Organisme : Association Pionniers du changement pour le développement et la culture

Pionniers du changement pour le développement et la culture est une association qui travaille au Maroc depuis 2014 avec des projets de coopération au développement sur : La Migration, Les Droits de l'Homme, La culture, Et la démocratie participative

A partir de l'année 2019 Pionniers du changement a acheminé des projets sur les ODD, et la bonne gouvernance au profit des jeunes, des OSC et des institutions étatiques qui sont toujours en cours, en partenariat avec plusieurs associations, et coopérations internationaux















En parallèle, Pionniers du changement mène des projets ayant pour but commun la protection et la promotion des droits des personnes vulnérables, déclinés en projet et actions différentes et destinés à plusieurs cibles, à savoir : les migrants qui se trouve en situation administrative irrégulière, les Enfants non accompagnés et séparés, les familles en situation de vulnérabilité, les mères cheffes de famille monoparentale, les femmes victimes de violences..Ect

De plus, Pionniers du changement , et à travers son travail avec les institutions étatiques et les OSC, poursuit des actions de plaidoyer en tant que membre de différents collectifs et réseaux associatifs de promotion et protection des droits des migrants / réfugiés. Notamment : le Groupe de travail protection (GTP) —Oriental, qui regroupe les différentes associations intervenant dans la migration , le Réseaux de la migration à l'Oriental (RMO) qui regroupe à la fois les OSC et aussi les institutions qui interviennent dans la thématique de la migration et d'asile, et qui a comme mission de renforcer la coordination entre les deux acteurs : institutionnels et ceux de la société civile. En concrétisant une synergie d'action dans ladite thématique.

Contexte

De nos jours, la conception durable des villes est considérée comme étant une stratégie essentielle pour le développement des individus. En effet, D'ici à 2050, plus des deux tiers de la population mondiale auront migré vers les villes, ce qui veut dire que celle-ci sera la cible des investissements et services publiques. La centralisation sera donc un mécanisme qu'on ne pourra pas fuir. Autrement dit, les services de bases seront centraliser dans la ville ce qui nous ramène une autre fois vert la migration des individus depuis les zones urbaines vers les villes les plus grandes. Autant dire que l'ONU a mis une liste des objectifs de développement durable. A cet égard, l'objectif 11 « les villes et communautés durables » stipule qu'il faut faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Plus précisément dans la cible 7 de cet objectif estime que d'ici à 2030, il est important de fournir un accès universel à des espaces verts et publics sûrs, inclusifs et accessibles, en particulier pour les femmes et les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation d'handicape.

L'Association Pionniers du Changement pour le Développement et la Culture prend en considération l'importance du dit objectif, étant donné que la ville d'Oujda est considérée de plus en plus influencée par le changement climatique. De ce fait, ses espaces verts doivent être exploités d'une manière rationnelle. En effet, l'accélération du réchauffement climatique est évidente. Certes, ce phénomène a pu impacter tout le pays, voire, le monde















entier, mais cela était plus visible dans la région orientale plus précisément, à Oujda. Selon les données de la Direction de la météorologie nationale, la température à Oujda a augmenté de 1.3 degré entre 1971 et 2007 puis de nouveau de 1.3 degré seulement en 8 ans, entre 2009 à 2017. Cependant, cette augmentation se poursuivit jusqu'à présent à cause du phénomène précité. Ainsi, ces dernières années la ville a connu une sécheresse sévère. Par conséquence, plusieurs variétés de plantes vivaces et d'arbrisseaux ne peuvent plus supporter le climat qui change en permanent. Et donc, les espace verts diminuent de plus en plus, ce qui impacte la qualité de l'air dans la ville d'Oujda et contribue dans l'augmentation de la température.

Objectifs de la consultation :

L'objectif de la présente consultation est d'assurer en coordination avec les porteurs du projet une cartographie sur les réalisations de la commune d'Oujda afin d'atteindre l'Objectif du développement durable 11, de collecter les out puts et les recommandations des jeunes , OSC , et représentants des institutions étatiques soulignées lors des activités.

Réaliser un document institutionnelle en intégrant les proposition et les recommandations des OSC, institutions et jeunes locales de la ville d'Oujda à destination à la commune d'Oujda dans la présente thématique.

Mission du consultant :

Sous la direction de l'équipe du projet, le consultant est appelé à :

- Participer à des rencontre avec les élus, et fonctionnaires de la commune afin d'échanger sur les réalisation de cette dernière en matière d'atteindre l'ODD11
- Élaborer une cartographie sur les initiatives réalisées par la commune d'Oujda dans l'ODD 11
- Participer aux 3 cafés débats et à la réunions de la concertation entre les OSC
 , les élus, et les fonctionnaires de la commune d'Oujda et collecter tous les problématiques, recommandations soulevées .















Réaliser un Document institutionnel regroupant tous les output et les recommandations soulevées par les acteurs institutionnels , ceux de la société civile et des élus lors des différentes activités du projet

Durée de la consultation :

La consultation s'étalera sur 5 mois, à partir de la signature du contrat et jusqu'à la fin du projet.

Profil du consultant ou agence :

Le.a candidat.e doit justifier de :

- Avoir un diplôme d'une formation / enseignement en relation avec la présente consultation;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en matière d'environnement
- Avoir une expérience avérée avec les institutions étatiques, les OSC, et les élus
- Avoir une connaissance et expérience de travail dans le domaine des ODD
- Avoir une expérience dans des projets du domaine sociale et/ou coopération internationale serait un atout;
- Souplesse et aptitude à être réactif aux demandes et recommandations du demandeur;
- Une maîtrise de la rédaction des documents institutionnels
- Une maîtrise de l'arabe et du français à l'oral et à l'écrit.

Consistance de dossier de candidature

Les soumissionnaires sont priés de soumettre des offres techniques et financières à cet appel de prestation de service avant la date et heure limite spécifiée.

Les consultant.e.s souhaitant soumettre une offre à cet appel à prestation sont invité.e.s à présenter leurs propositions comprenant les éléments suivants :















- ✓ Un CV actualisé.
- ✓ Une note méthodologique de la mission
- ✓ Une offre tarifaire précisant les honoraires. Le montant total de la prestation doit inclure le montant global du coût des honoraires de le.a consultant.e, comprends les déplacements, les coûts de logement et de restauration du consultant.e si besoin.
- ✓ Une synthèse sur l'historique des honoraires du/de la consultant.e des dernières deux années.
- ✓ Expérience du consultant : coordonnées complètes d'au moins trois clients pour lesquels il a fourni un service similaire au cours des cinq dernières années, y compris le nom, l'adresse, l'adresse électronique et les numéros de téléphone ;

Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivant : <u>recrut.pcdc@gmail.com</u>_En spécifiant en objet : «Consultation PIR».

Date limite d'envoi des candidatures : le 16 juillet 2023 à 23h59 Heure Maroc

<u>Pionniers du changement pour le développement et la culture souscrit au principe de</u> l'équité, de la diversité et de l'inclusion.











